

La seconde professionnelle est la 1ère année du baccalauréat professionnel en 3 ans, diplômante si le parcours bac pro est complet (3 ans) - Niveau 4



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL nature-jardin-paysage-forêt Spécialité Paysage (2de PRO NJPF)

Formation par apprentissage

RNCP 38857

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly



CFPH Lyon-Ecully
13 Avenue de Verdun 69130 Ecully
Des cours sont également dispensés au Lycée Horticole de Dardilly



- Formation prise en charge par l'organisme financeur (OPCO ou collectivités) dont dépend l'entreprise : de 5 400€ à 6 854€ (Montants maximaux annuels en 2025)
- Aucun coût de formation pour l'apprenti



Suivant le calendrier d'alternance.

2 semaines formation / 2 semaines entreprise en moyenne.

Pour l'année de BAC PRO seconde, en moyenne :

- 500 heures, soit 15 semaines en centre de formation, et
- 1 220 heures soit 36 semaines de 35h en entreprise/collectivité.

Sur trois ans, en moyenne :

- 1 880 heures, soit 55 semaines en centre de formation, et
- 3 570 heures, soit 102 semaines de 35h en entreprise/ collectivité.

Objectifs de la formation

La seconde professionnelle NJPF - spécialité Paysage - est une année préparatoire à l'entrée en première et terminale Aménagement Paysagers.

Elle permet de développer les connaissances générales et de construire un projet professionnel en accédant aux bases du métier.

Processus d'admission

1. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton "s'inscrire" en haut de la page) N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème
2. Vous êtes ensuite recontacté par téléphone pour un entretien administratif.
3. Puis, nous réalisons entretien individuel pédagogique en présentiel
4. Signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Public - Prérequis

Le public ciblé est un public âgé de 15 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage (sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH <https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216>)

Les prérequis sont :

- Avoir terminé son cycle de 3ème
- Avoir signé un contrat d'apprentissage

Possibilité d'accès :

- Après une classe de 3ème
- Après une classe de Seconde Générale et Technologique en réorientation
- Après l'obtention d'un CAPa

Rémunération - financement

L'apprenti est rémunéré selon une grille de salaire définie. Sa rémunération dépend de son âge et de l'année de formation et représente un pourcentage du SMIC. Le coût de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise.

Contenu de la formation

Enseignement général

EG1- Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques :

Mathématiques
Sciences physiques
Biologie écologie

EG 2- Construction d'une culture humaniste

Français
Histoire-géographie

EG 3- Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde

Éducation Socio Culturelle
Économie
Anglais

EG4- L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

EPS
Éducation moral et civique
ESC

Enseignement professionnel

EP1-Contexte des chantiers d'aménagement

Reconnaissance des végétaux
Biologie écologie
Gestion appliquée

EP2-Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels

Agroéquipement
Pratique TP

EP3-Travaux des aménagements paysagers

Pratique professionnelle

Les + de la formation

- Pôle d'excellence régional paysage Auvergne Rhône-Alpes
- Arboretum
- Travaux pratiques sur des chantiers extérieurs et sur site
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques du CFP

Métiers visés

- La poursuite d'étude est impérative
- Préparation des métiers dans le secteur de l'aménagement et entretien des espaces verts

Poursuite d'études

En apprentissage, la seconde NJPF spécialité paysage initie le parcours en Baccalauréat, poursuite en Bac Professionnel Aménagements Paysagers pour les classes de 1ère et terminale.

Autres possibilités dans le cas d'une réorientation :

- CAPA Jardinier Paysagiste
- CAPA Métier de l'Agriculture
- BP Aménagement Paysagers
- BP Responsable d'Entreprise Agricole

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Ecully

13 avenue de verdun 69130 Ecully
cfppa.ecully@educagri.fr
0478334612
<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

Pour plus d'infos sur la formation scanner le QR code ou rdv sur notre site web



— E P L E F P A - LYON - DARDILLY - ECULLY —

